

## Nous sommes toujours les héritiers de Lord Durham

François-Xavier Garneau

Volume 5, numéro 3, mars 2000

Duplessis et la « grande noirceur »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11425ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, F.-X. (2000). Nous sommes toujours les héritiers de Lord Durham. *Histoire Québec*, 5(3), 31–32.

# NOUS SOMMES TOUJOURS LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM

Lord Durham est celui qui a dit de nous (dans son célèbre rapport de 1839) que nous étions un peuple sans histoire ni littérature... François-Xavier Garneau, que l'on considère comme notre «premier historien national», lui a dédié, dans le *Canadien* du 8 juin 1838, soit dix jours à peine après l'arrivée à Québec du noble personnage, un long et chaleureux poème dont on trouvera dans cette page quelques extraits. Quant au propriétaire et rédacteur du journal, l'avocat Étienne Parent, autre petit vassal, il avait été nommé greffier de la Chambre d'assemblée le 19 novembre 1835.

## À LORD DURHAM

Salut à toi, Durham, au caractère fort,  
Et sois le bien-venu parmi les fils du Nord.  
Toi qui marches toujours droit, grand dans la carrière;  
Qui n'a jamais fléchi, ni regardé derrière;  
D'un principe sacré, l'espérance et l'appui,  
On te dit au Sénat aussi stable que lui.  
Sur cette terre vierge où tu viens de descendre,  
Les cœurs sont vifs, mais droits, et sauront te comprendre;  
Le champ est vaste et noble, il est digne de toi.  
Si, l'orage, en passant, creusa dans un endroit,  
Profondément le sol, objet de sa furie,  
Ce malheur est commun à plus d'une patrie,  
Quel pays n'a pas eu ses troubles, ses malheurs!  
Les peuples comme l'homme ont leurs jours de douleurs!  
C'est au chef prévoyant à refermer la plaie,  
En jetant loin de lui la sanguinaire claie,  
Instrument suranné d'un pouvoir ombrageux.  
Jette un voile d'oubli sur ces temps malheureux;  
Pardonne. Le pardon est un noble apanage;  
Par là, vraiment, de Dieu nos Rois sont une image.  
Et si jamais un jour, ils demandaient nos bras,  
Tu verras des guerriers braves dans les combats;  
Ils sauront racheter une erreur de leurs frères,  
Et mourir noblement pour le Roi de leurs pères.

Voilà, Durham, l'espoir d'un peuple qui toujours  
Fut fidèle à son Roi, même aux plus mauvais jours,  
Quand la France oubliait sur ces rives lointaines  
Nos ayeux; eux là bas combattaient sur les plaines  
De Ste-Foy! Durham, l'avenir le verra,  
Sur ce grand continent, le Canadien sera  
Le dernier combattant de la vieille Angleterre.  
Ensemble tous les deux tombés sur cette terre,  
Au milieu de fracas, le flot républicain  
De leurs nobles débris ne voudra laisser rien.

Mais pourquoi dévoiler des jours qui sont à naître?  
Hélas! nous, orphelins, ne seront plus, peut-être.  
Notre sang, notre nom, c'est le crime d'Adam,

Que le père transmet jusqu'au dernier enfant.  
Ah! Quel homme! Que Dieu! couvrira cette trace?  
Le préjugé la creuse, et rien, rien ne l'efface.  
Pourquoi donc nous, enfans de ce même pays,  
Ne serions-nous pas tous des frères, des amis?  
Nos ayeux, autrefois, ne formaient qu'un empire,  
Que le tems, dans son cours, mit un siècle à détruire.  
Sous d'autres cieux lui-même il nous a réunis;  
Et le même drapeau nous verrait ennemis!  
C'est le pur sang Normand qui coule dans nos veines,  
Des Talbots, des Richards, de ces grands Capitaines  
Qui portèrent si loin la gloire de ton nom,  
C'est ton sang le plus noble, ô toi, fière Albion!

Toi, Durham, qui descends des preux de la Neustrie,  
Cimente l'union; que ton nom nous rallie.  
Écrase sous tes pieds la haine et les discords  
Qui couvrirent nos champs de carnage et de morts.  
Comme des ennemis animés de vengeance  
Deux partis tous les jours se trouvent en présence;  
Chacun a sa devise et chacun son drapeau.  
Lance ces signes vains du tragique tréteau;  
Et que chacun soumis à la même justice,  
N'ose pas demander, dans sa noire justice,  
La fortune et le sang d'un ami, d'un voisin,  
Pour s'enrichir ainsi d'un ignoble butin.  
Combien la haine aveugle! Il est tel qu'il préfère  
Aider un étranger à secourir son frère.  
Le sang, le nom devient cause d'exclusion:  
Triste et funeste effet de la dissension.  
Peuple étranger, dit-on, là-bas sur cette terre  
Vous avez de César mérité la colère;  
Que de Jérusalem le temple renversé  
Fasse voir aux Hébreux que Titus à passé!  
Durham ferme l'oreille aux conseils de vengeance.  
D'un peuple sans appui prends sur toi la défense.  
Oui, sois juste pour tous; mais non, ne souffre point  
Que le puissant haineux dépouille l'orphelin.  
Réforme les abus, remonte vers leur cause;  
Que ton œil pénétrant dévoile toute chose.

La Constitution a mis entre tes mains  
 Son sceptre et son pouvoir: de tous ces grands engins  
 De tant de biens, de mal, l'usage est difficile;  
 Mais avec un coeur droit, tout nous devient facile.  
 L'édifice est ici bien moins vaste et moins grand  
 Que celui que tu sus, d'un bras ferme et puissant,  
 Dépouiller en un jour de ses trappes gothiques,  
 Reste de la frayeur des pouvoirs despotiques,  
 Quand les barons Normands élevaient leurs châteaux  
 Sur la pointe d'un roc hérissé de créneaux.  
 L'oeil exercé, d'abord, en aperçoit les vices;  
 Et faits en ce moment, de sages sacrifices  
 Lui rendraient tout l'éclat d'un système parfait,  
 Où l'utile et le grand, tout se réunirait.  
 Moi, j'aime la beauté d'un souvenir antique,  
 J'aime à voir au Sénat un nom grand, historique;  
 Je crois voir les exploits de célèbres ayeux,  
 Et leur gloire renaître ainsi devant mes yeux.  
 Il faut laisser au coeur parler la poésie.  
 Que l'âme deviendrait sans elle rétrécie!  
 Je crains le froid calcul d'un Barème envieux,  
 Quand il parle au Sénat d'un peuple malheureux.  
 Washington, je crois voir baisser ton Capitole;  
 Je tremble pour le sort du peuple Séminole,  
 Car devant les petits les faibles ne sont rien:  
 On sait qu'un parvenu fut rarement humain.

O! vous! chers Canadiens, quelle est la main habile  
 Qui pourra gouverner votre barque fragile?  
 Craignez l'appât trompeur d'un trop vaste océan,  
 L'Union est pour vous un théâtre trop grand.  
 Notre langue, nos lois, pour nous c'est l'Angleterre;  
 Nous perdrons langue et lois en perdant cette mère.  
 Elle a souvent juré de nous les conserver;  
 L'honneur et l'intérêt la feront adhérer  
 À ce serment sacré, resté loi de l'empire,  
 Et que rien ici bas ne peut rompre ou détruire.

F.-X. G.

## LE COURONNEMENT DE DIX ANNÉES DE MAUVAISE ADMINISTRATION

# La Confédération

PAR ALPHONSE LUSIGNAN

Nous avons parfois l'impression que les débats portant sur la Confédération canadienne se poursuivent depuis un temps immémorial. Nous n'avons pas tort puisque le document que nous reproduisons dans ces pages montre clairement que les désaccords et les incompréhensions sont bien antérieurs à juillet 1867.

Les paragraphes qui suivent sont tirés d'un pamphlet publié à Montréal en 1867 par les Presses du journal *Le Pays* qui avait enseigné au 9, de la rue Sainte-Thérèse. L'auteur en est M. Alphonse Lusignan (1843-1892) et non Sir Antoine-Aimé Dorion comme certains l'ont souvent prétendu.

### Pour garder le pouvoir

L'un des arguments les plus fréquemment invoqués en faveur de la Confédération par les journaux ministériels, c'était sa nécessité. Selon eux, il n'y avait plus moyen pour le pays de sortir des difficultés sectionnelles qui entravaient la marche des affaires. Le Haut et le Bas-Canada étaient à couteau tiré. Il fallait un remède nouveau, et ce remède, les ministres conservateurs ont feint de le trouver dans la Confédération.

Tant qu'ils crurent être capables de garder le pouvoir, ils trouvèrent bonne l'Union des deux provinces, cette Union «qui nous avait sauvés», selon leur dire. Mais quand ils virent les rênes de l'administration menacer de leur échapper des mains, au lieu de recourir au rappel de l'Union ou à l'union fédérale des deux Canadas, ils entreprirent la Confédération - cette union législative déguisée...

Depuis 1852, le Haut-Canada réclamait, dans la constitution, un changement qui lui accordât une représentation parlementaire plus nombreuse que celle du Bas-Canada. Toujours ses demandes avaient été repoussées lorsqu'en 1864, le 14 mars, M. Brown fit nommer un comité de vingt membres qui fut chargé de trouver un moyen de faire disparaître les difficultés sectionnelles. Ce comité se composait de MM. Cameron, Cartier, Chapais, Cauchon, Dickson, A.-A. Dorion, Dunkin, Foley, Galt, Holton, Joly, J.-A. Macdonald, J.-S. Macdonald, MacDougall, McGee, McKellar, Scoble, Street, Turcotte et Brown. Le 14 juin suivant, M. Brown, président du comité, faisait rapport:

«Que le comité s'était réuni huit fois et s'était efforcé de trouver aux difficultés existantes une solution qui pût avoir l'approbation des deux sections de la province; qu'il y avait chez les membres du comité une forte tendance vers des changements dans



### SERVICE DE RECHERCHE

Histoire, patrimoine, généalogie  
 Visites guidées

### LOUISE PELLETIER

20 ans d'expérience

21 A, Bernard

Sorel (Québec) J3P 1E5

Téléphone : (450) 742-8861, répondeur

Fax : (450) 742-8861